

LE BOURGNEUF LA FORET (53410)

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 9 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **Lundi 9 Décembre**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU – Michel BOUILLON - Julie CHARPENTIER - Yohann FOUASSIER – Pierrette LEHAY – Patrick BEAUPÈRE – Michèle DUCHEMIN - Marie-Claude HOUDELIER - Lilian BÈGUE - Jean-François RAIMBAULT – Stéphane SABLÉ - Florence LAMBARÉ - Caroline BEAUDUCEL – Jérôme BÉNÉZET - Yannick BRUNEAU - Noémie GAIGNER – Nicolas GAUBERT

Secrétaire : Michèle DUCHEMIN

1- VOIRIE 2025 : PRESENTATION DU PROGRAMME DES TRAVAUX

Le Conseil, à l'unanimité, valide le programme des travaux, tel que présenté.

Les lieux concernés sont : Les Hayes Huet, La Chelleraie, Route de la Villamelle, La Haute Equerre, Les Fesselles, Pont Route de Launay, La Tremelais, Reprofilage Route Launay, Le Petit Gast, La Beulotiére (lieu-dit), La Fouilletière.

2- TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE ET CHEMIN RURAUX

Suite à l'échange des Rue Saint Gilles / Rue des Chevaux avec le Conseil Départemental, il est nécessaire de mettre à jour le tableau de classement de la voirie.

Le Conseil, à l'unanimité, valide le tableau tel que présenté ci-dessous :

TABLEAU CLASSEMENT VOIRIE COMMUNALE ET CHEMINS RURAUX				Adjonction n°2/2024	
ETAT DES LIEUX délibération du 19 Juillet 2021	Ref. : 2021-05-54	voies communales à caractère de chemin	voies communales à caractère de rue	Chemins ruraux	Voies communales à caractère de place
		en ml			en m²
		19 650	7 120	22 120	6 655
Appellation	Point d'origine et repère du point d'extrémité				
Declassement Rue des Chevaux	Croisement rue StGilles/Rue des brosses → Route de Laval		-290		
Classement Rue Saint Gilles	Place du vieux marché → croisement rue des Brosses/Rue des chevaux		420		
TOTAL DES VOIES COMMUNALES PAR CARACTÈRE		19 650	7 250	22 120	6 655

3- AMENAGEMENT RUE DU HAUT BEAUVAIS – NOUVELLES ESQUISSES

Lors de la séance, le Conseil Municipal a émis plusieurs réflexions concernant les esquisses proposées par A.B.E dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue du Haut Beauvais. De nouvelles esquisses ont été présentées aux conseillers par M. BEAUPERE.

Le Conseil a émis de nouvelles réflexions suite à ces nouveaux projets, que M. le Maire fera remonter au cabinet A.B.E pour l'établissement d'un projet d'aménagement définitif.

4- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ENFANCE / AFFAIRES SCOLAIRES

a) Convention RPE (Relais Petite Enfance) Utilisation du Pôle Enfance

Mme CHARPENTIER a présenté la convention de mise à disposition du Pôle Enfance au RPE, pour des activités à destination des enfants de 0 à 3 ans, les mardis matin des semaines paires hors vacances scolaires, sauf exception. Cette convention reprend les droits et obligations de la commune et du RPE, en matière de locaux, d'entretien et de matériel.

Cette mise à disposition se fait à titre gratuit et sera renouvelée par tacite reconduction par l'une ou l'autre des parties.

b) Convention CIVAM Bio 53 "La clé des champs"

Ce projet, mené par le CIVAM Bio et Bio Consommacteurs, vise à accompagner la collectivité vers une alimentation saine, locale et durable pendant une année.

Un double accompagnement est prévu avec le CIVAM Bio 53 (accompagnement du service restaurant scolaire) et avec Bio consommacteurs (actions de sensibilisations auprès de classes des deux écoles).

Le projet d'accompagnement est financé par l'Etat et Laval Agglomération, sans reste à charge pour la commune. La commune pourrait être sollicitée pour des dépenses liées au projet, selon les besoins : denrées pour un atelier cuisine, transport pour une visite de ferme, etc ...

Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé le Maire à signer la convention avec le CIVAM Bio.

c) Accueil de loisirs 2025 : Projet de partenariat avec St Ouen pour l'été

La commune est en discussion avec Saint-Ouën-des-Toits afin d'organiser la prise en charge des enfants du Bourgneuf-la-Forêt durant 3 semaines en Juillet, comme ceci a été le cas en 2023 et 2024.

En parallèle, Saint-Ouën-des-Toits demande à ce que les enfants Saint-Ouennais soient accueillis dans nos services durant la dernière semaine d'Août. Ce sujet est travaillé en commission et le Conseil sera tenu au courant de l'avancée de la réflexion.

5- CTG AVEC LA CAF

La Convention territoriale globale est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

La prochaine CTG sera renouvelée pour 5 ans (2026/2030), et le projet envisagé est de mettre en place une CTG globale en partenariat avec Laval Agglomération. Les thématiques seraient répartis pour une meilleure gestion. (Petite enfance, Enfance-Jeunesse, Parentalité, Animation de la vie sociale (Centres sociaux, espaces de vie sociale, ...), Accès aux droits, Logement ...).

6- PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

La commune a pour projet de réhabiliter l'ex-trésorerie afin de créer une MAM. Pour se faire accompagner, le Conseil, à l'unanimité, a autorisé le Maire à signer la convention avec Laval Mayenne Aménagement.

Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre du label « Village d'Avenir » obtenu par la commune.

7- DECISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET PRINCIPAL

Afin de financer les étapes préparatoires du projet d'aménagement d'une MAM dans les locaux de l'ancienne trésorerie, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté la décision modificative présentée, qui permet d'inscrire les études.

8- TARIFS COMMUNAUX 2025

Le Conseil a validé les nouveaux tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} Janvier 2025. Ils sont disponibles auprès des agents, à l'accueil de la mairie.

9- CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE – ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du chantier de l'école élémentaire, l'installation de candélabre était nécessaire. De ce fait, l'installation et déplacements de candélabres a été réalisé suite à l'acceptation par le Conseil du projet le 25/03/2024. Le 28 Novembre dernier, TEM (Territoire Energie Mayenne) a fait parvenir un DGD (Décompte Général Définitif) faisant apparaître un total supérieur (de 25€) aux estimations. Le Conseil, à l'unanimité, a validé le financement de ces travaux.

10- RECENSEMENT DE LA POPULATION – REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

En Janvier et Février 2025 aura lieu le recensement de la population.

Le Conseil, à l'unanimité, a accepté :

- De fixer la rémunération des agents recenseurs sur les bases suivantes :
 - o 850 € brut par agent ;
 - o 80 € brut par agent pour les deux séances de formation ;
 - o 150 € d'indemnités kilométriques par agent.
- D'attribuer une prime de 300€ à l'agent coordonnateur ;

11- GRATIFICATION DES STAGIAIRES

La commune est amenée à accueillir dans ses services des stagiaires, pour des périodes allant d'une journée à plusieurs semaines. Ces stagiaires peuvent être de différents cursus et accueillis dans les différents services de la commune.

Afin de rémunérer ces stages, le Conseil, à l'unanimité a autorisé le maire à verser librement une gratification pour tout stagiaire accueilli dans les différents services de la commune en fonction de la nature du stage et de la qualification du stagiaire selon le tableau suivant.

Type de stagiaire	Rémunération maximale
BAFA / BAFD	80 € par semaine
Contrat de professionnalisation ou apprentissage	Selon réglementation en vigueur
Elève de collège	10 € par jour
Elève en MFR	20 € par semaine
Adulte en reconversion	Selon réglementation en vigueur
Stage découverte (France Travail)	Selon réglementation en vigueur

12- RAPPORT 2023 – SERVICE ORDURES MENAGERES LAVAL AGGLOMERATION

M. BERROU, Maire, a réalisé une présentation du rapport 2023 « sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

INFORMATIONS DIVERSES

- **Village d'Avenir** : point sur l'accompagnement par l'ANCT (convention à signer) – Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.
- **Marché de Noël** : il aura lieu le dimanche 15 Décembre. Se rapprocher de Yohann FOUASSIER pour se porter volontaire à l'installation / au rangement.
- **CCAS** : La distribution des chocolats de Noël a lieu le samedi 7 Décembre.
- **Travaux Rue Principale** : Les travaux touchent à leur fin. Ils devraient être terminés avant la fin de l'année.
- **Vœux du Maire** : Les vœux du maire auront lieu le 3 Janvier prochain à 20h à la salle des fêtes.
- **Proposition de dates CM 2025**
 - 13 Janvier
 - 10 Février
 - 3 Mars
 - 24 Mars
 - 5 Mai
 - 2 Juin
 - 7 Juillet

Affiché le 24/12/2024



Le Maire,
François BERROU